



Le temps des Bilatérales III est arrivé

Court rapport

Équipe de projet

Urs Bieri: Co-directeur

Marco Bürgi: Chef de projet

Alessandro Pagani: Scientifique de données junior

Bern, 30.11.2023

Table des matières

1	L'ESSENTIEL EN BREF	4
2	CONSTATATIONS	5
2.1	La relation Suisse-UE actuellement	5
2.2	Future relation Suisse-UE	12
3	SYNTHÈSE	25
4	INFOBOX	27
5	ANNEXE	28
5.1	gfs.bern-Team	28

1 L'essentiel en bref

Si l'on analyse le point de vue des citoyens et citoyennes sur l'Europe juste après les élections nationales de l'automne 2023, on observe que ceux-ci sont clairement attachés aux avantages que procure la relation solide et stable entretenue avec l'UE, mais qu'ils expriment aussi clairement le souhait d'aller plus loin dans le développement de cette collaboration. Actuellement, plus de deux tiers des Suisses estiment que les accords bilatéraux avec l'UE apportent des avantages. La part de personnes considérant les Bilatérales comme avantageuses a donc encore une fois nettement augmenté par rapport au printemps de cette année. Malgré un point de vue extrêmement positif sur les Bilatérales existantes, la Suisse doit travailler sur ses relations avec l'UE. De même, une majorité des deux tiers de l'électorat suisse est en faveur d'un mandat de négociation basé sur les discussions préliminaires liées aux «Bilatérales III». Une nette majorité serait d'accord avec la définition de ces «Bilatérales III» telle que proposée dans la présente étude. Plus de deux tiers des personnes interrogées approuvent le mandat de négociation et les «Bilatérales III», et ce dans tous les partis politiques à l'exception de l'UDC. Les partisans/-es de l'UDC sont partagés en deux moitiés pratiquement égales sur ces deux sujets. Le principal argument en faveur des nouveaux accords bilatéraux est le souhait général de franchir une nouvelle étape, afin de garantir une relation sûre et stable avec l'UE. Parmi les éléments discutés dans le cadre des «Bilatérales III», une très grande majorité approuve la réintégration de la Suisse dans les programmes de recherche et d'innovation de l'UE, ainsi que des changements dans les mesures d'accompagnement si ceux-ci préservent la protection salariale actuelle. Le soutien est également quasi unanime concernant la mise à jour de la réglementation relative aux produits, un éventuel accord sur l'électricité avec l'UE et la possibilité d'une adoption dynamique du droit européen.

2 Constatations

2.1 La relation Suisse-UE actuellement

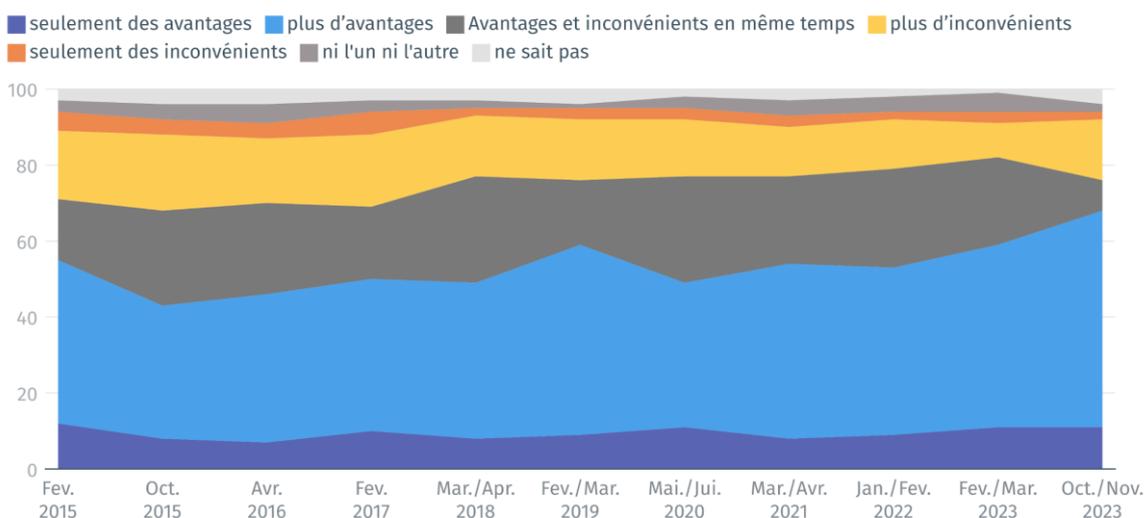
Actuellement, une grande majorité considère que les accords bilatéraux avec l'UE apportent principalement des avantages.

Graphique 1

Évaluation des accords bilatéraux

"De manière générale, Voyez-vous dans l'ensemble plus d'avantages ou plus d'inconvénients dans les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE?"

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)
Source des chiffres de comparaison: Standort Schweiz, sur mandat d'Interpharma (N = env. 2000 chaque fois)

Plus de deux tiers (68%) des votants/-es suisses pensent que les Bilatérales apportent plutôt ou seulement des avantages. Cela représente une augmentation de dix points de pourcentage par rapport au printemps de cette année, et en fait donc la valeur la plus élevée depuis 2015¹. Un peu moins d'une personne sur cinq (18%) pense qu'ils apportent plutôt ou seulement des inconvénients.

À l'exception des partisans/-es de l'UDC, tous les partis politiques sont clairement convaincus des avantages des Bilatérales. Les partisans/-es du PVL ont l'opinion la plus positive (93% y voient seulement/plutôt des avantages), suivis de ceux du PS (86%), du Centre (81%), des Verts (79%) et du PLR (76%). Les sympathisants/-es de l'UDC ont un point de vue partagé sur les Bilatérales: 46% y voient plutôt ou seulement des avantages, mais 40% y voient plutôt ou seulement des inconvénients.

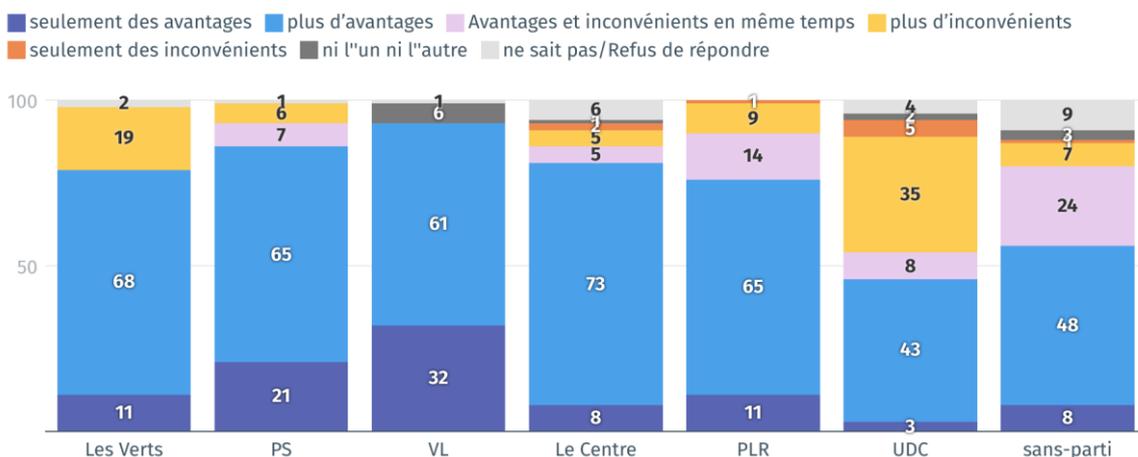
¹ cf. Suisse en 2023 (en allemand) : <https://cockpit.gfsbern.ch/de/cockpit/standort-schweiz-2023-euro-pfragen-2/>

Graphique 2

Évaluation des accords bilatéraux par affiliations aux partis

Passons à présent aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Depuis 2001, la Suisse a conclu plusieurs accords bilatéraux avec l'Union européenne. Ces accords régissent notamment l'échange de marchandises, la libre circulation des personnes et le contrôle aux frontières. De manière générale, voyez-vous dans l'ensemble plus d'avantages ou plus d'inconvénients dans les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE? Veuillez indiquer si vous voyez seulement des avantages, plus d'avantages, plus d'inconvénients ou seulement des inconvénients.

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (n=894), sig., Cramér's V = 0.22

Les Bilatérales sont plus souvent considérées comme avantageuses par les électeurs et électrices de moins de 40ans (81% y voient seulement/plutôt des avantages) que par les générations intermédiaires (40-65 ans: 64%) et plus âgées (plus de 65 ans: 61%). En outre, ce sont surtout les votant/-es ayant un niveau de formation formel élevé (79%) et celles et ceux vivant dans de grandes agglomérations (77%), qui voient particulièrement des avantages dans les Bilatérales. Les points de vue sont également différents dans les trois régions du pays: alors que les Suisses alémaniques sont nombreux à y trouver des avantages (71%), ceux de Suisse romande (61%) et plus particulièrement de la région italophone (51%) ont une opinion moins positive, le point de vue ambivalent de ces derniers étant clairement plus élevé (20% y voient à la fois des avantages et des inconvénients).

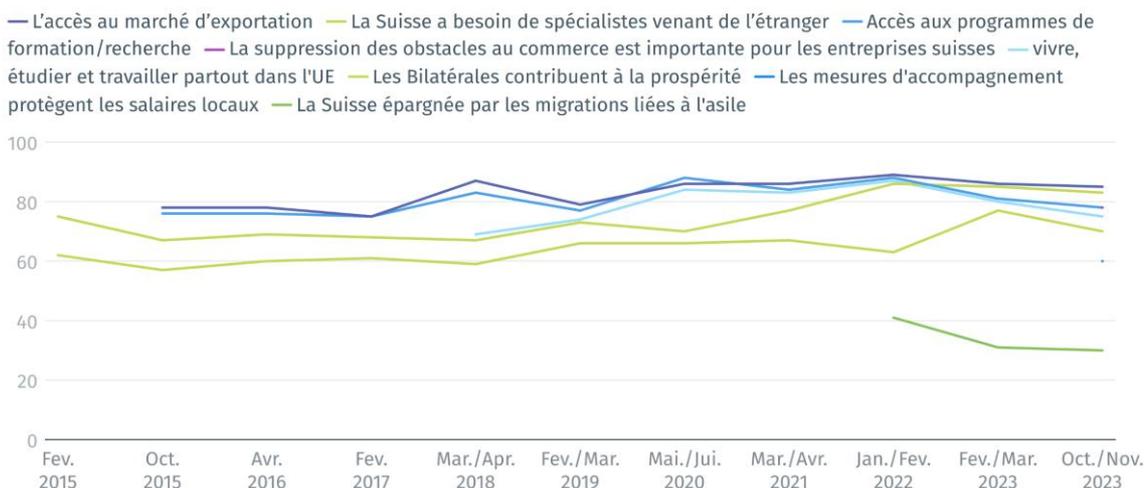
Si l'on approfondit les arguments selon lesquels les Bilatérales sont avantageuses du point de vue de l'électorat, l'évaluation est globalement positive.

Graphique 3

Arguments en faveur des Bilatérales

"Voici des arguments fréquemment avancés dans le débat politique en Suisse au sujet des accords bilatéraux avec l'UE. Pour chacun d'eux, veuillez préciser si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord."

en % de votants/-es entièrement/plutôt d'accord



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)
 Source des chiffres de comparaison: Standort Schweiz, sur mandat d'Interpharma (N = env. 2000 chaque fois)

Ainsi, la garantie d'un accès au principal marché d'exportation grâce aux Bilatérales (85% tout à fait / plutôt d'accord) et la nécessité de disposer de personnel qualifié dont la Suisse a besoin (83%), sont incontestées parmi les électeurs et les électrices. Près de trois quarts des personnes interrogées estiment que la Suisse est l'un des pays les plus innovants grâce à sa participation aux programmes de recherche de l'UE (78%), que la suppression des entraves techniques au commerce est importante pour les entreprises suisses (78%), et qu'il est possible de vivre, travailler et étudier partout dans l'UE grâce aux Bilatérales (75%). Une majorité est également d'accord avec les arguments selon lesquels les Bilatérales contribuent à la prospérité de la Suisse (70%), et que les salaires locaux sont bien protégés par les mesures d'accompagnement existantes (60%). En revanche, une majorité considère d'un autre œil le fait que les accords signés avec l'UE permettent à la Suisse d'échapper aux grandes vagues de migration de demandeurs d'asile (59% pas du tout / plutôt pas d'accord).

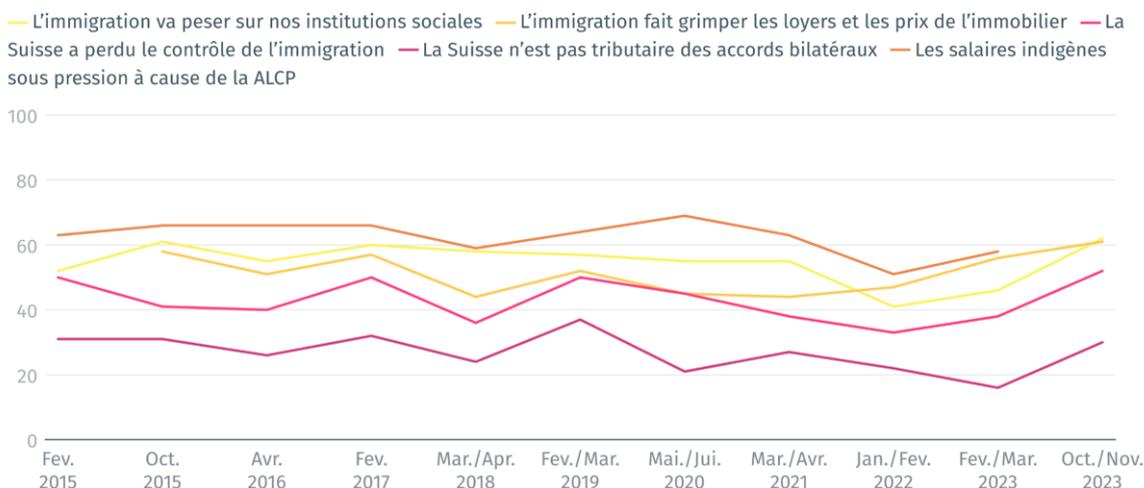
Les relations actuelles de la Suisse avec l'UE soulèvent en effet des critiques susceptibles d'être majoritaires portant principalement sur l'immigration.

Graphique 4

Arguments contre les Bilatérales

"Voici des arguments fréquemment avancés dans le débat politique en Suisse au sujet des accords bilatéraux avec l'UE. Pour chacun d'eux, veuillez préciser si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord."

en % de votants/-es entièrement/plutôt d'accord



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)
 Source des chiffres de comparaison: Standort Schweiz, sur mandat d'Interpharma (N = env. 2000 chaque fois)

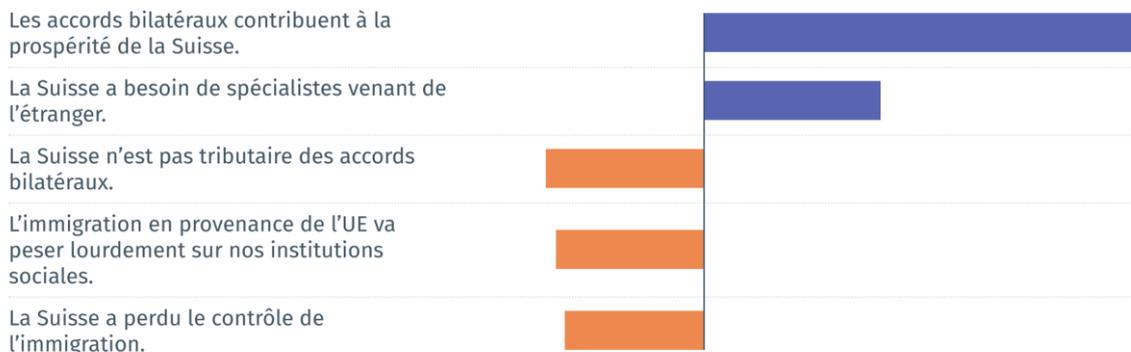
L'argument bénéficiant du plus large soutien est celui selon lequel l'immigration en provenance de l'UE va peser lourdement sur nos institutions sociales (62% tout à fait / plutôt d'accord), suivi par le fait que cette immigration en provenance de l'UE fait grimper les prix des loyers et de l'immobilier (61%), et que la Suisse a perdu le contrôle de l'immigration (52%). Toutefois, concernant ces critiques, seule une minorité des personnes interrogées estime que la Suisse n'a pas du tout besoin des Bilatérales (30% tout à fait / plutôt d'accord).

La façon dont les accords bilatéraux actuels sont considérés peut également être expliquée par leur contenu en menant une analyse plus approfondie. La première étape consiste à étudier l'influence des arguments pour et contre sur le point de vue général sur les Bilatérales au moyen d'une analyse de régression.

Graphique 5

Évaluation des accords bilatéraux par arguments concernant les Bilatérales

Base du modèle de régression : votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023, Degré d'explication: 40.2%

Comme dans les études réalisées précédemment, c'est toujours l'affirmation selon laquelle les accords bilatéraux signés avec l'UE contribuent à la prospérité qui influence le plus le point de vue sur les Bilatérales. Le fait d'être d'accord avec l'affirmation selon laquelle la main-d'œuvre qualifiée venue de l'étranger est nécessaire, a également un effet positif statistiquement démontrable sur l'évaluation faite des Bilatérales, bien que cela soit dans une moindre mesure.

À l'inverse, on retrouve également des opinions influençant significativement la vision négative des Bilatérales en général. Les personnes de cet avis estiment notamment que la Suisse n'a pas besoin des Bilatérales, que l'immigration en provenance de l'UE pèse sur les institutions sociales, et que le contrôle de l'immigration a été perdu.

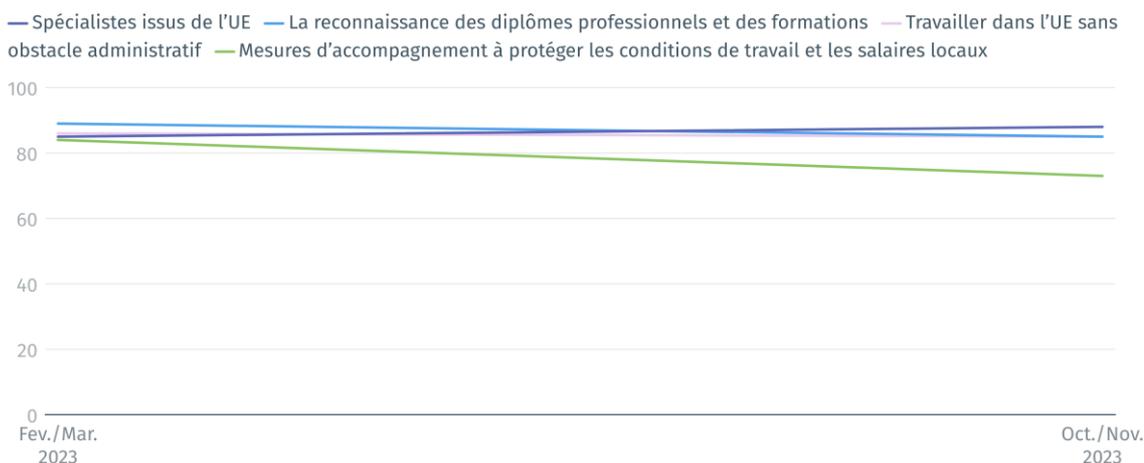
Mais alors que l'immigration en provenance de l'UE fait l'objet des plus vives critiques, la libre circulation des personnes et ses avantages concrets sont incontestés.

Graphique 6

Éléments de la libre circulation des personnes

Parmi les différents accords bilatéraux conclus, un accord prévoit la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne, ainsi que plusieurs autres éléments. Vous voyez ces éléments individuellement, et veuillez évaluer à chaque fois si cet élément constitue selon vous un gros avantage, plutôt un avantage, plutôt un inconvénient ou un gros inconvénient pour la Suisse.

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)
 Source des chiffres de comparaison: Standort Schweiz, sur mandat d'Interpharma (N = env. 2000 chaque fois)

Ainsi, plus de trois personnes sur quatre considèrent comme avantageux le fait que les entreprises suisses peuvent recruter de la main-d'œuvre qualifiée dans l'UE (87% y voit fortement/plutôt un avantage), que les salariés/-es suisses peuvent travailler dans toute l'UE sans obstacles administratifs (85%), et que les diplômes professionnels et les formations sont mutuellement reconnus (85%). L'argument sur l'ensemble actuel de mesures d'accompagnement visant à protéger les conditions salariales et de travail en Suisse arrive peu après : il est considéré comme avantageux pour la Suisse par près des trois quarts des Suisses (73%).

Si la relation entre la Suisse et l'UE fait l'objet d'un débat général, la perspective pro-européenne l'emporte clairement.

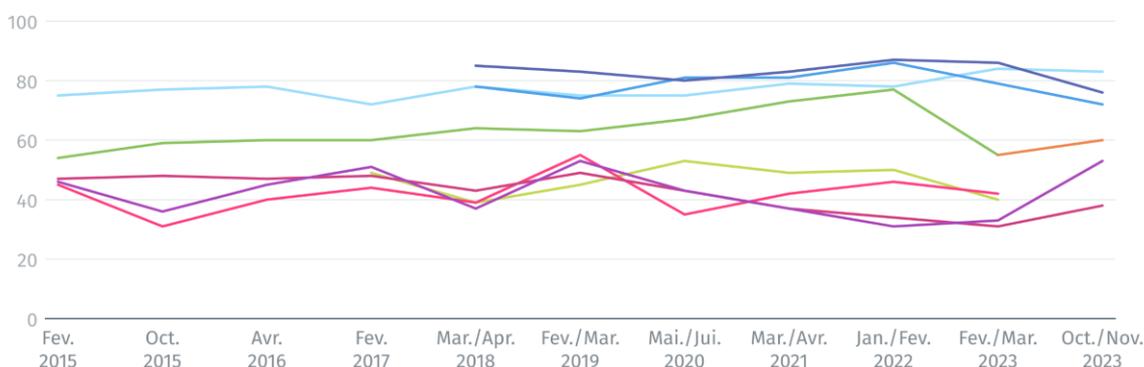
Graphique 7

Point de vue sur la relation Suisse-UE

"Dans le débat sur les relations entre la Suisse et l'UE, le rôle de l'UE fait régulièrement l'objet de discussions. Vous voyez quelques affirmations sur le rôle de l'UE. Pour chacun d'eux, veuillez préciser si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord."

en % de votants/-es

— La Suisse a besoin de relations solides avec l'UE — Procédure de règlement des différends — L'adoption sélective du droit communautaire garantit l'accès au marché. — L'UE se lasse des exigences particulières de la Suisse — La Suisse cède aux pressions de l'UE — L'UE dépend beaucoup plus d'une bonne relation avec la Suisse que l'inverse — L'UE garantit la paix — L'UE ne renégociera pas l'ALCP — L'UE ne mettra pas fin aux accords bilatéraux



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

Source des chiffres de comparaison: Standort Schweiz, sur mandat d'Interpharma (N = env. 2000 chaque fois)

À l'automne 2023 de nouveau, il est fondamentalement incontesté que la place de la Suisse dans la concurrence mondiale dépend de ses bonnes relations avec l'UE (83% tout à fait / plutôt d'accord), qu'il est important de disposer d'une procédure de règlement des différends (76%), et que grâce à l'adoption sélective de la législation européenne, l'accès au marché est garanti pour l'industrie exportatrice (72%). Une majorité pense en outre qu'il est compréhensible que l'UE se lasse des procédures complexes et des exigences particulières de la Suisse (60%).

Dans le même temps, une (petite) majorité a également l'impression que la Suisse cède aux pressions de l'UE (53%). En revanche, le fait que l'UE ait davantage besoin des bonnes relations avec la Suisse plutôt que l'inverse n'est pas considéré comme réaliste par une majorité (56% pas du tout / plutôt pas d'accord).

2.2 Future relation Suisse-UE

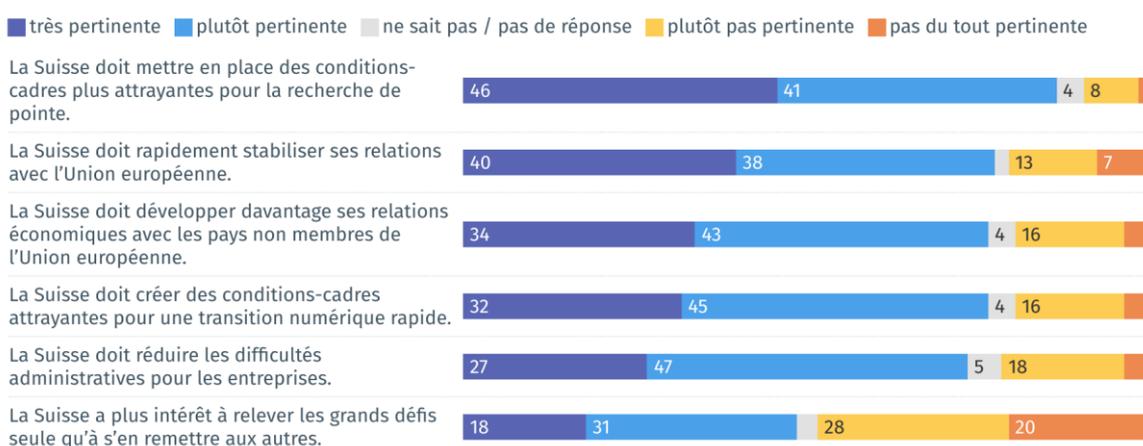
Lorsqu'il s'agit de garantir une bonne place à l'économie suisse dans le monde, les électeurs et les électrices estiment que toutes les mesures évoquées sont judicieuses, à l'exception de l'action isolée de la Suisse sur le plan international.

Graphique 8

Possibilités de sécuriser la place de l'économie suisse

La Suisse est l'un des pays les plus prospères économiquement. Elle se heurte néanmoins à des difficultés dues aux crises mondiales et aux problèmes de développement économique qui touchent de nombreuses régions du monde. Un débat se tient donc en ce moment sur les moyens par lesquels la Suisse peut préserver sa situation. Veuillez indiquer, pour chaque possibilité, si vous estimez qu'elle est très pertinente, plutôt pertinente, plutôt pas pertinente ou pas du tout pertinente pour la place économique suisse.

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

À la première place on retrouve la recherche de pointe, dont les conditions-cadres doivent devenir plus attrayantes (87% très/plutôt judicieux). La nécessité de stabiliser les relations avec l'UE (78%) et de les développer avec les pays extérieurs (77%) est également considérée comme judicieuse dans l'ensemble du pays. Du point de vue de l'électorat suisse, il est également clair que de bonnes conditions doivent être créées pour garantir une transition numérique rapide (77%), et que les obstacles administratifs auxquels font face les entreprises doivent être réduits (74%). En revanche, la question de savoir si la Suisse aurait davantage intérêt à relever les grands défis seule, plutôt que de s'en remettre à d'autres, montre une certaine polarisation: 49% considèrent que le fait d'agir de façon isolée est plutôt ou très judicieux, tandis que 48% pensent que cela est plutôt pas voire pas du tout judicieux.

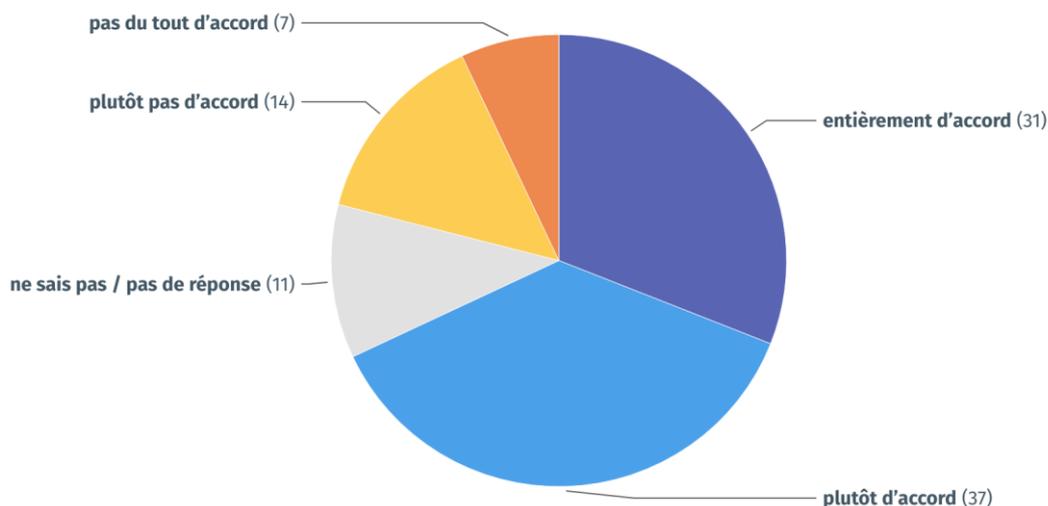
Depuis 2022, la Suisse et l'UE mènent des discussions exploratoires visant à sécuriser et développer ponctuellement la voie bilatérale (Bilatérales III). Une nette majorité de l'électorat suisse approuverait un mandat de négociation basé sur ces discussions préliminaires liées aux «Bilatérales III».

Graphique 9

Mandat de négociation sur les «Bilatérales III»

Depuis 2022, la Suisse et l'UE mènent des discussions exploratoires visant à développer ponctuellement la voie bilatérale. Appelons ce train de mesures les «bilatérales III». En juin 2023, le Conseil fédéral a défini les valeurs de référence d'un mandat de négociation avec l'UE. Les discussions visant à clarifier les questions en suspens pourraient aboutir bientôt, ce qui permettrait au Conseil fédéral d'adopter un mandat de négociation. Très concrètement, êtes-vous d'accord pour que le Conseil fédéral adopte le mandat de négociation pour les «bilatérales III» sur la base des discussions préliminaires? Précisez si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord.

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

Au total, plus de deux tiers des votants/-es seraient actuellement en faveur d'un tel mandat de négociation (68% tout à fait / plutôt d'accord). En revanche, 21% des personnes interrogées seraient peu voire pas du tout d'accord.

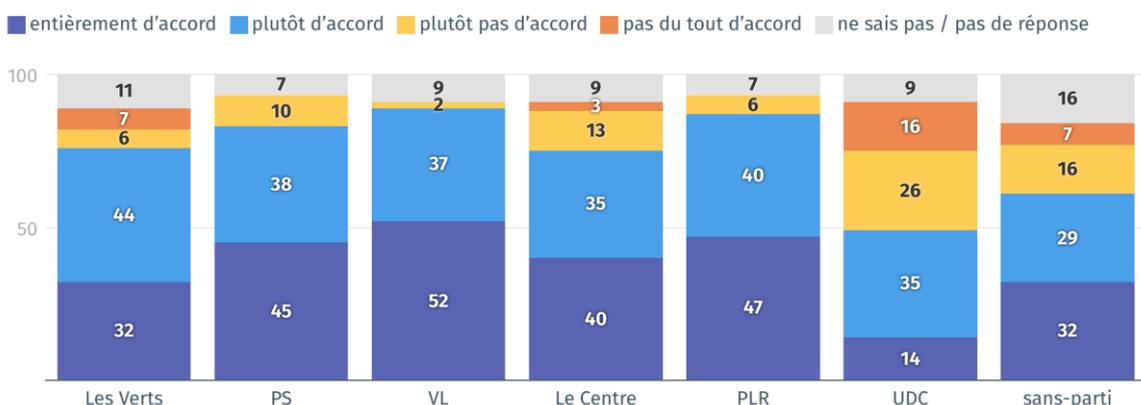
Ce mandat de négociation est clairement soutenu par l'ensemble des partis, à l'exception de l'UDC.

Graphique 10

Mandat de négociation sur les «Bilatérales III» par affiliations aux partis

Depuis 2022, la Suisse et l'UE mènent des discussions exploratoires visant à développer ponctuellement la voie bilatérale. Appelons ce train de mesures les «bilatérales III». En juin 2023, le Conseil fédéral a défini les valeurs de référence d'un mandat de négociation avec l'UE. Les discussions visant à clarifier les questions en suspens pourraient aboutir bientôt, ce qui permettrait au Conseil fédéral d'adopter un mandat de négociation. Très concrètement, êtes-vous d'accord pour que le Conseil fédéral adopte le mandat de négociation pour les «bilatérales III» sur la base des discussions préliminaires? Précisez si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord.

en % de votants/-es



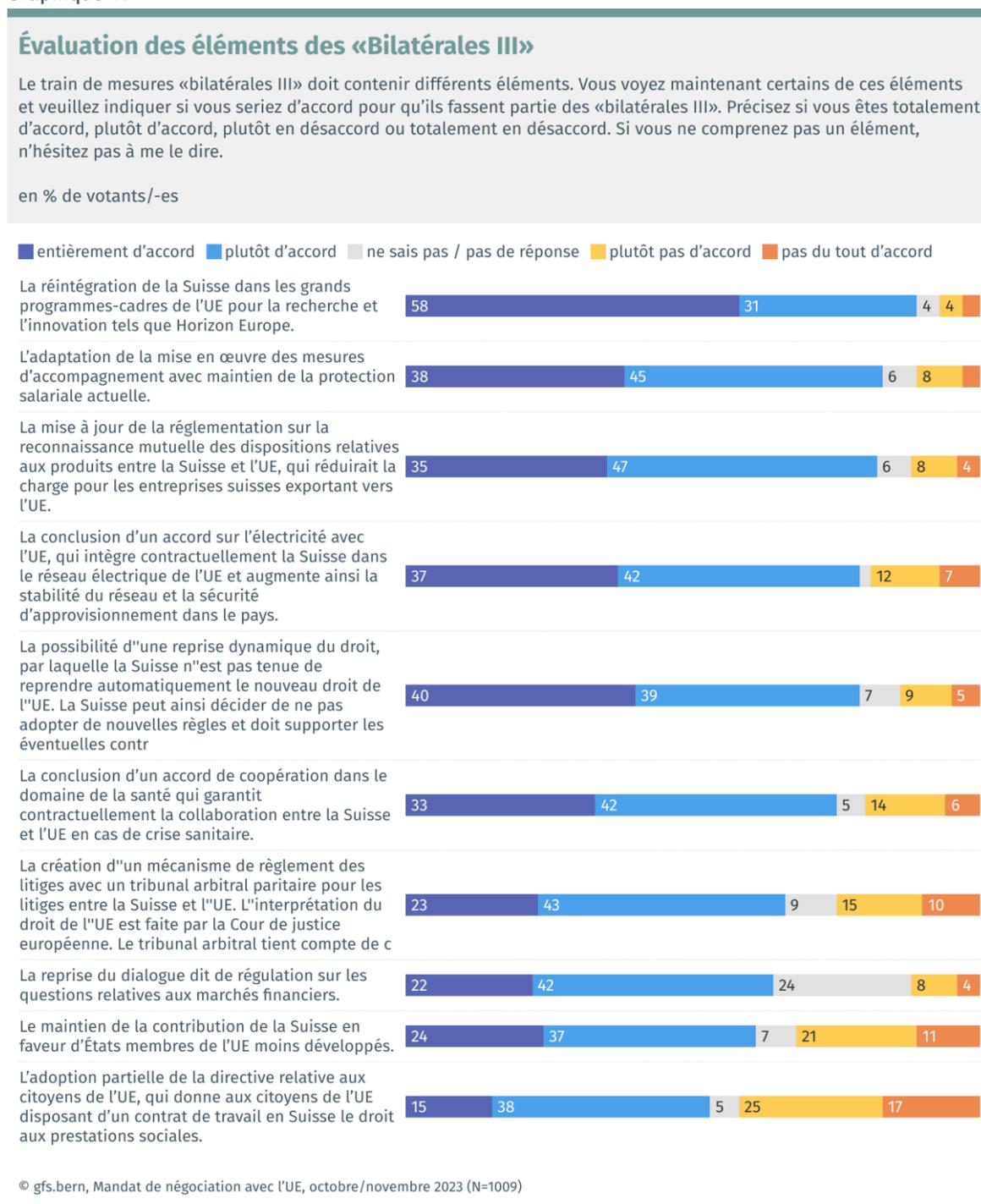
© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (n=894), sig., Cramér's V = 0.26

Les partisans/-es du PVL (89% sont tout à fait / plutôt d'accord) et du PLR (87%) affichent le niveau d'approbation le plus élevé. Mais plus des trois quarts des sympathisants/-es du PS (83%), des Verts (76%) et du Centre (75%) sont également d'accord avec ce mandat de négociation. En revanche, les partisans/-es de l'UDC (49%) sont partagés en deux moitiés pratiquement égales sur cette question.

L'approbation du mandat de négociation augmente également avec l'âge et le niveau de formation formelle, bien qu'une majorité soit d'accord dans tous les sous-groupes. Chez les femmes (63%), et dans les zones rurales (62%), l'approbation est légèrement inférieure à la moyenne, mais reste nettement majoritaire.

Actuellement, on note que la majorité de l'électorat suisse approuve les dix sujets possibles faisant l'objet de discussions séparées dans le cadre de ces «Bilatérales III».

Graphique 11



La réintégration de la Suisse dans les programmes de recherche et d'innovation de l'UE est soutenue à la quasi-unanimité (89% tout à fait / plutôt d'accord). En outre, environ quatre cinquièmes sont en faveur de changements dans les mesures d'accompagnement si ceux-ci sont assortis d'un maintien de la protection salariale actuelle (83%), et acceptent une mise à jour de la réglementation sur la reconnaissance mutuelle des dispositions relatives aux produits (82%), ainsi que la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE (79%), ou la possibilité d'une adoption dynamique du droit (79%). La conclusion

d'un accord de coopération dans le domaine de la santé afin de garantir une collaboration en cas de crise sanitaire est également soutenue par une large majorité (75%).

Près des deux tiers des personnes interrogées seraient favorables à la création d'un mécanisme de règlement des litiges avec un tribunal arbitral paritaire (65%), et à une reprise du dialogue règlementaire sur les questions liées aux marchés financiers (64%), même si près d'une personne sur quatre n'a pas pu répondre à la question. 61% seraient également d'accord pour maintenir la contribution de solidarité actuelle de la Suisse, appelée le Fonds de cohésion, mais près d'un tiers des personnes interrogées est plutôt pas, voire pas du tout d'accord (32%). L'adoption partielle de la directive relative au droit des citoyens de l'Union, laquelle donne aux citoyens de l'UE disposant d'un contrat de travail le droit à des prestations sociales, divise profondément l'électorat. Néanmoins, avec 53%, une faible majorité serait au moins plutôt d'accord.

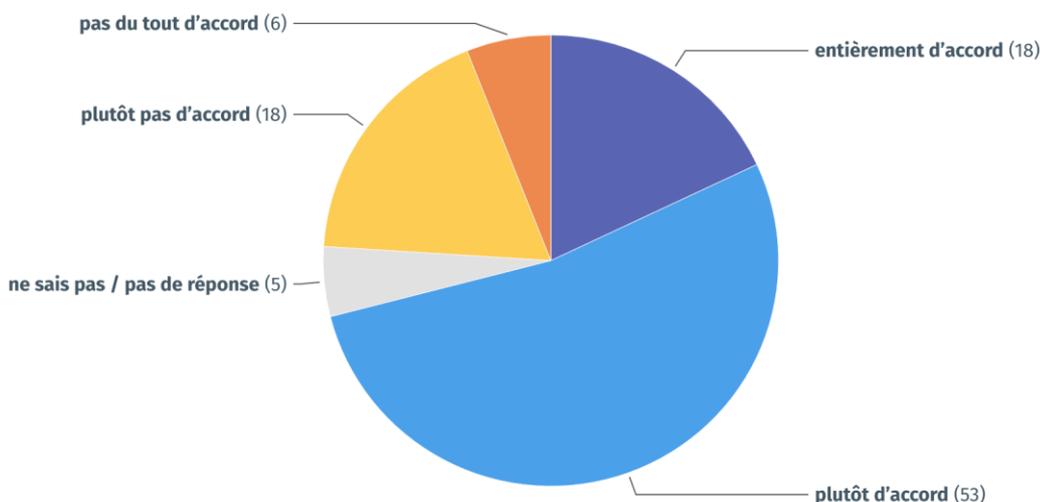
Si les «Bilatérales III» telles qu'elles viennent d'être renégociées contenaient tous les sujets débattus précédemment, les électeurs et électrices seraient clairement en faveur de ce nouvel accord entre la Suisse et l'UE.

Graphique 12

Approbation des «Bilatérales III» et de tous ses éléments

Supposons maintenant que la Suisse négocie de nouveaux accords avec l'UE qui contiennent tous ces éléments. La Suisse obtiendrait donc des dispositions avantageuses, mais l'UE aussi. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas du tout d'accord avec un tel accord bilatéral entre la Suisse et l'UE?

en % de votants/-es

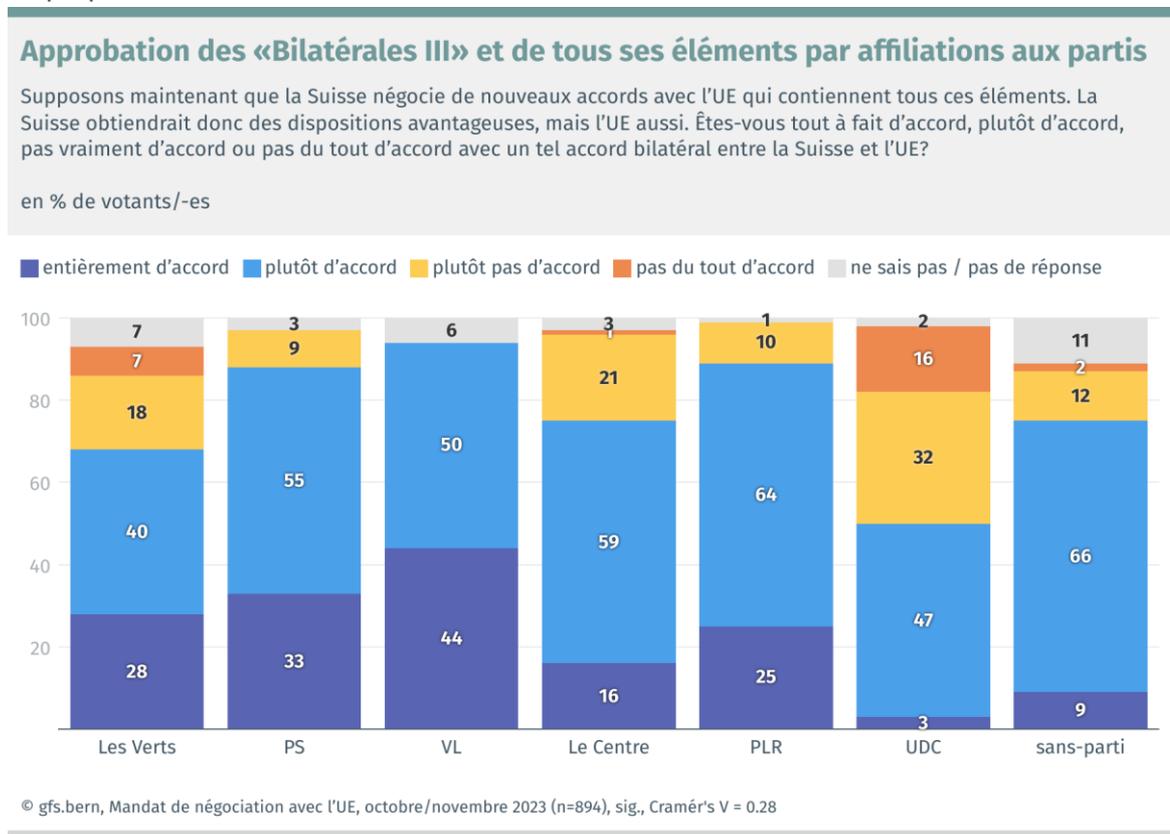


© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

Au total, 53% seraient plutôt d'accords avec ces nouveaux accords, et 18% seraient même tout à fait d'accord. Avec 71%, la part de personnes étant en faveur est donc même un peu supérieure à la part de personnes considérant les Bilatérales actuelles comme avantageuses (68%). Un peu moins d'un quart (24%) est en revanche plutôt pas ou pas du tout d'accord avec ces «Bilatérales III».

On constate de nouveau ici des différences nettes entre les différents partis politiques, et notamment des tendances similaires à celles observées dans l'évaluation des Bilatérales actuelles, les partisans/-es de l'UDC étant tout juste majoritairement favorables à ces nouveaux accords avec l'UE.

Graphique 13



Toujours concernant ces nouvelles «Bilatérales III», le taux d'approbation est le plus élevé parmi les partisans/-es du PVL (94% tout à fait / plutôt d'accord), suivis par ceux du PLR (89%) et du PS (88%). Les trois quarts des sympathisants/-es du Centre (75%) et plus de deux tiers des écologistes (68%) seraient également favorables à ces accords. En revanche, parmi les partisans/-es de l'UDC, la moitié est en faveur (50% tout à fait / plutôt d'accord) et la moitié y est opposée (48% pas du tout / plutôt pas d'accord).

Comme pour la question sur le mandat de négociation, on observe que les votants/-es plus âgés/-es, les hommes et les personnes habitant dans des agglomérations de tailles moyenne et grande sont plus souvent favorables aux «Bilatérales III». En outre, la proportion de personnes étant d'accord est également plus élevée dans la région italophone (83% tout à fait / plutôt d'accord) que dans les régions germanophones (71%) et franco-phones (73%).

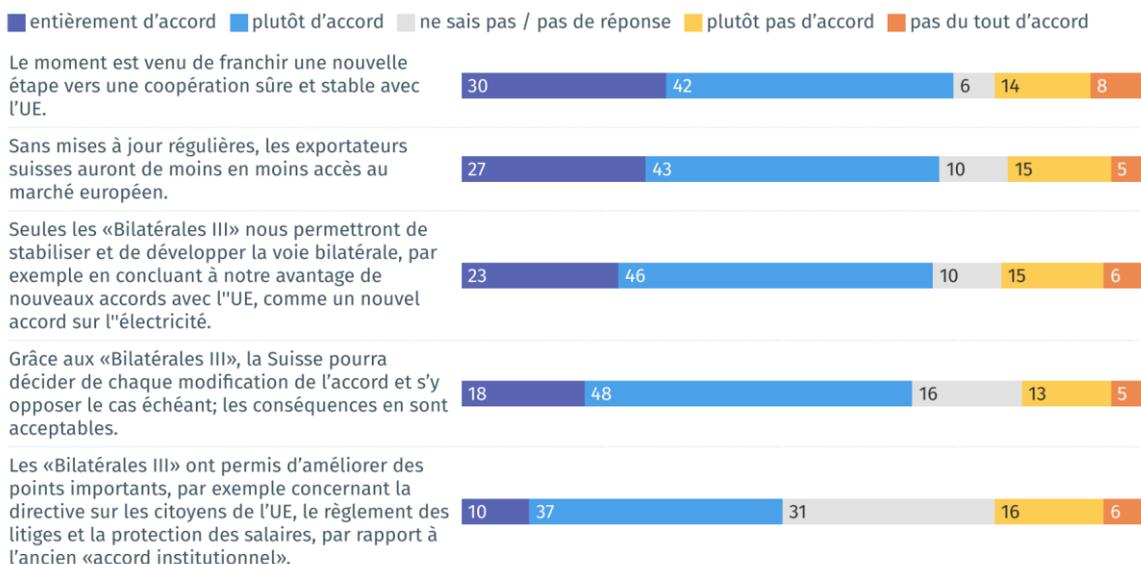
Le débat autour des nouvelles Bilatérales entre la Suisse et l'UE met en évidence le souhait d'une révision et d'une amélioration de la relation avec l'UE.

Graphique 14

Arguments en faveur des «Bilatérales III»

Voici des arguments fréquemment avancés concernant l'éventualité d'un nouvel accord bilatéral entre la Suisse et l'UE. Pour chacun d'eux, veuillez préciser si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord.

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

Une large majorité estime qu'il est temps de passer à l'étape suivante pour aboutir à une coopération sûre et stable avec l'UE (72% sont tout à fait / plutôt d'accord) et que, si l'accord n'est pas révisé régulièrement, l'accès au marché européen pour l'industrie exportatrice suisse se détériorera (70%).

Du point de vue des électeurs et des électrices, les «Bilatérales III» constitueraient donc un moyen plausible d'y parvenir. En effet, plus de deux tiers des votants/-es estiment que seules les «Bilatérales III» permettraient de stabiliser et de développer la voie bilatérale (69%). Près des deux tiers des personnes interrogées pensent également qu'avec les «Bilatérales III», la Suisse pourra se prononcer sur toute modification de l'accord et la refuser si nécessaire, et que les répercussions seraient acceptables (66%). Toutefois, une certaine incertitude subsiste quant au contenu concret des accords. Ainsi, 47% des personnes interrogées considèrent que, grâce aux accords, les points importants que sont la directive sur les citoyens de l'Union, le règlement des litiges et la protection des salaires, ont été améliorés par rapport à l'ancien «accord institutionnel», un peu moins d'un tiers n'ayant toutefois pas pu répondre à cette question (31% ne sait pas / pas de réponse).

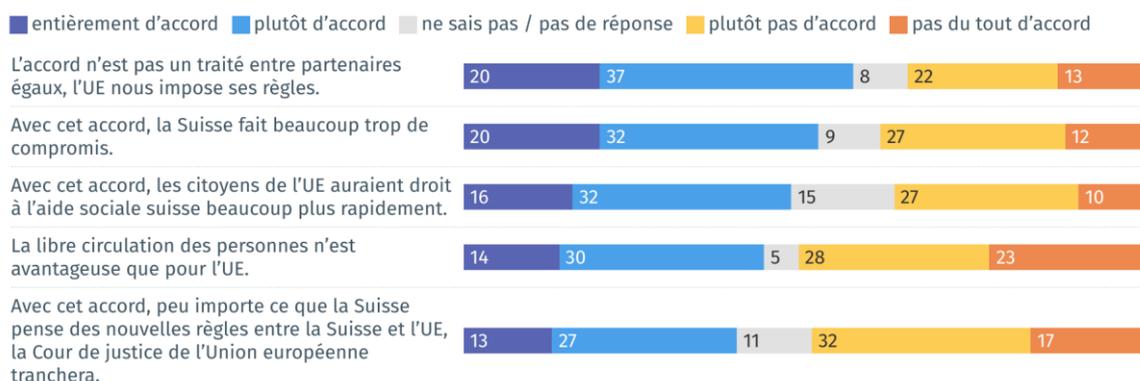
Malgré le large consensus sur la nécessité de réviser la collaboration avec l'UE, les «Bilatérales III» telles que proposées font également l'objet de certaines critiques.

Graphique 15

Arguments contre les «Bilatérales III»

Voici des arguments fréquemment avancés concernant l'éventualité d'un nouvel accord bilatéral entre la Suisse et l'UE. Pour chacun d'eux, veuillez préciser si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord.

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

En effet, la majorité de l'électorat estime qu'il ne s'agit pas d'un contrat entre partenaires égaux, mais plutôt que l'UE impose les règles à la Suisse (57% tout à fait / plutôt d'accord), et près de la moitié des personnes interrogées ont l'impression que la Suisse fait trop de compromis à cet égard (52%).

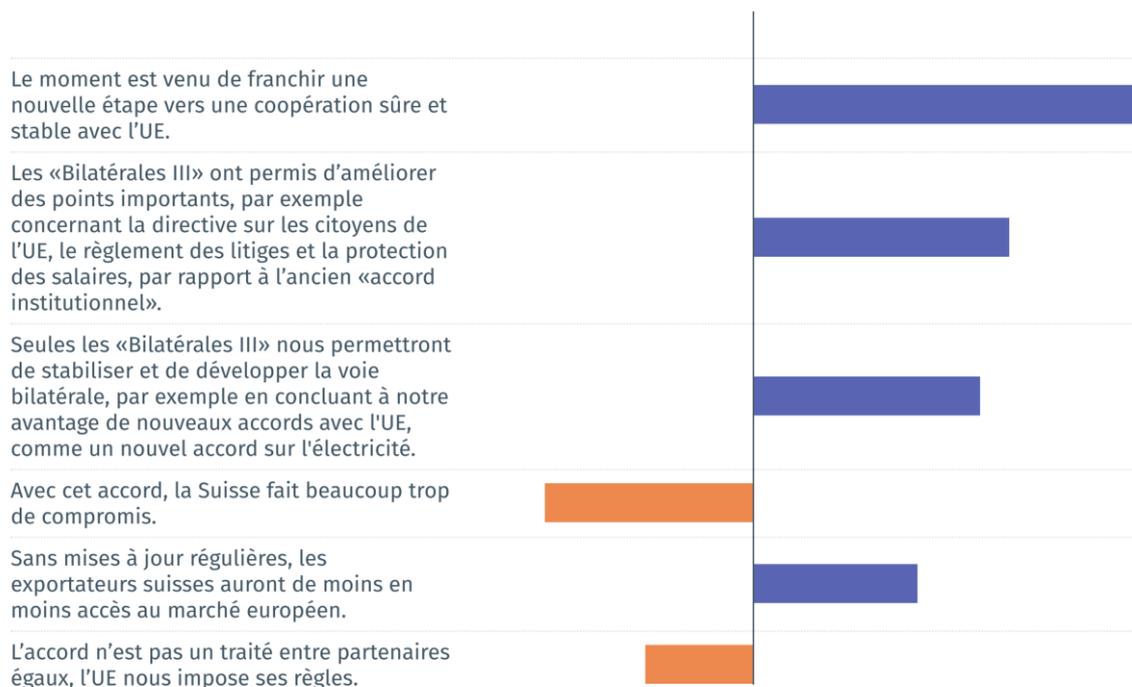
Les éléments concrets des accords font également l'objet de critiques, mais ces dernières ne représentent pas tout à fait la majorité. Ainsi, 48% estiment qu'avec cet accord, les citoyens et citoyennes de l'UE auraient droit à l'aide sociale suisse beaucoup plus rapidement, tandis que 44% estiment que la libre circulation des personnes n'apporterait que des avantages pour l'UE, et 40% sont d'avis que ce sera toujours la Cour de justice de l'Union européenne qui tranchera en fin de compte, et que l'avis de la Suisse sur les nouvelles règles n'a donc aucune importance.

L'analyse de régression permet à nouveau d'étudier l'influence de l'opinion liée aux différents arguments concernant les «Bilatérales III» sur l'évaluation générale de ces mêmes «Bilatérales III».

Graphique 16

Approbation des «Bilatérales III» et de tous ses éléments par arguments des «Bilatérales III»

Base du modèle de régression : votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023, Degré d'explication: 45.5%

Le principal effet sur l'adhésion à ces dernières est le point de vue selon lequel il est temps pour la Suisse de passer à l'étape suivante dans sa collaboration avec l'UE. Ceux et celles qui sont de cet avis sont également d'accord avec les «Bilatérales III», tandis que ceux et celles qui ne le voient pas ainsi, ne les soutiennent pas. Par ailleurs, nous observons dans l'analyse de régression que le fait que les votants/-es soient d'accord avec les points importants des accords proposés exerce une influence positive sur l'approbation des nouveaux accords avec l'UE. Lorsque les personnes interrogées estiment que la voie bilatérale ne pourra se stabiliser et se développer qu'avec ces «Bilatérales III» et que, dans le cas contraire, l'accès au marché européen se détériorera pour l'industrie exportatrice suisse, celles-ci sont davantage en faveur des «Bilatérales III».

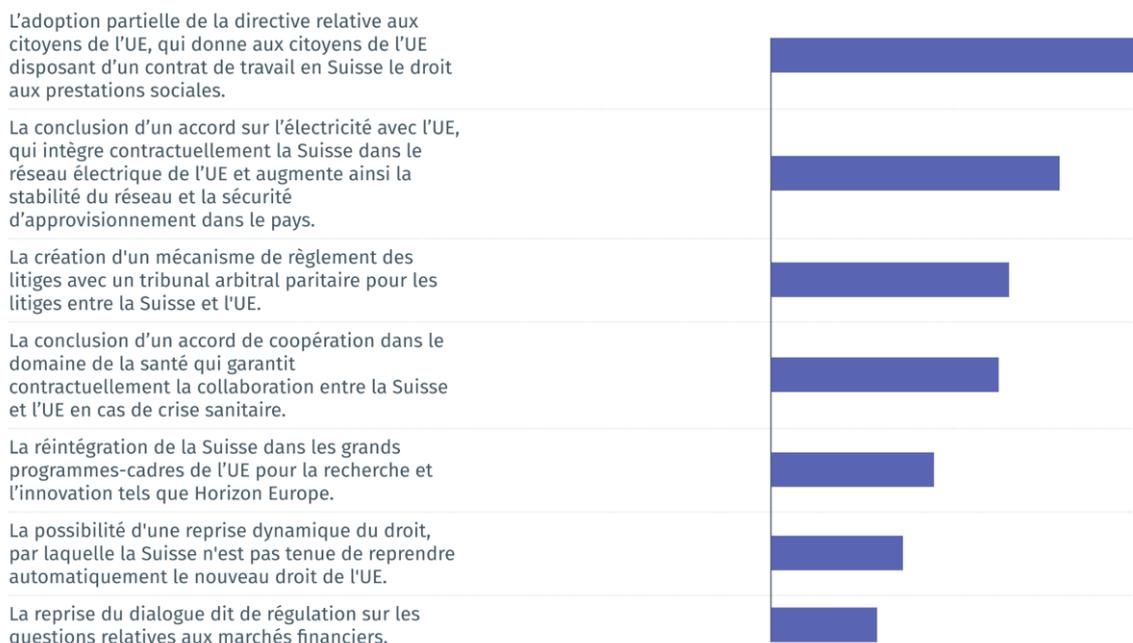
En revanche, ceux et celles qui pensent que la Suisse fait trop de compromis avec cet accord, ou qu'il ne s'agit pas d'un accord entre partenaires égaux, sont plus souvent opposés aux accords bilatéraux proposés.

Dans un deuxième temps, il est également possible d'analyser le lien entre l'approbation ou le rejet des différents sujets abordés et le soutien général aux «Bilatérales III».

Graphique 17

Approbation des «Bilatérales III» et de tous ses éléments par évaluation des éléments des «Bilatérales III»

Base du modèle de régression : votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023, Degré d'explication: 46.6%

C'est l'opinion à l'égard de la directive relative aux citoyens de l'Union qui a le plus d'influence: ceux et celles qui sont d'accord avec l'adoption partielle de cette directive soutiennent également les accords bilatéraux proposés. À l'inverse, ceux et celles qui ne sont pas d'accord, ne les soutiennent pas. Nous observons également des liens pouvant être démontrés statistiquement entre le soutien aux «Bilatérales III» et l'approbation de la conclusion d'un accord sur l'électricité, de la création d'un mécanisme de règlement des différends et de la conclusion d'un accord de coopération dans le domaine de la santé. L'intégration dans les programmes de recherche, l'adoption dynamique de la législation et la relance du dialogue réglementaire sur les questions relatives aux marchés financiers ont également des effets positifs, mais néanmoins plus faibles.

L'argument des mesures d'accompagnement est le deuxième sujet le plus approuvé parmi tous les éléments (83% tout à fait / plutôt d'accord). Ce qui est frappant, c'est que l'approbation ou le refus de changement dans ce domaine n'a aucune influence sur l'opinion concernant les «Bilatérales III». Les partisans/-es comme les opposants/-es à la proposition de «Bilatérales III» sont majoritairement d'accord avec l'idée de modifier les mesures d'accompagnement tant que la protection salariale actuelle reste garantie. Toutefois, le niveau de méconnaissance non négligeable sur ce point montre que le débat n'est pas encore clos.

La dernière étape de l'analyse a consisté à étudier comment le point de vue sur les accords bilatéraux existants et l'approbation du mandat de négociation se répercutent sur l'approbation des «Bilatérales III».

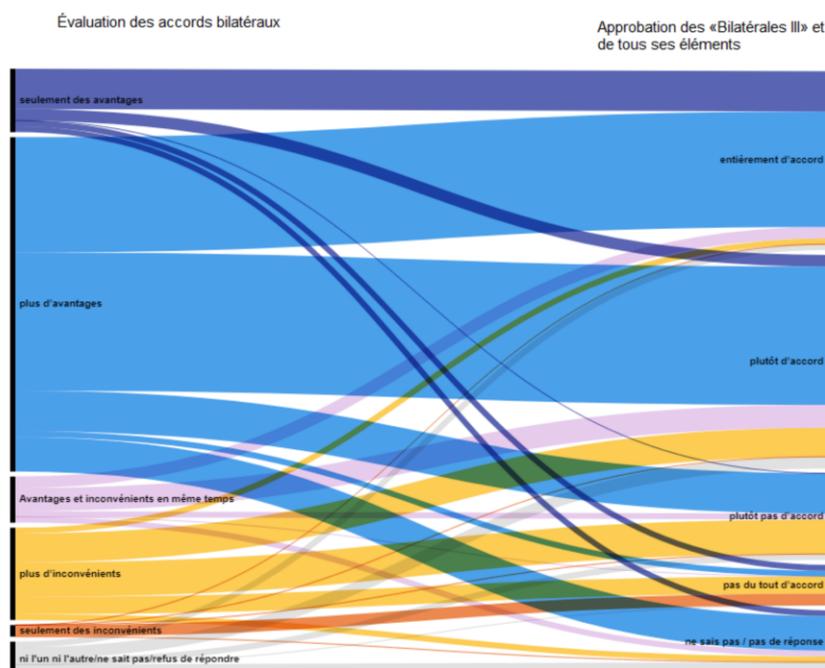
Globalement, parmi les votants/-es qui considèrent que les Bilatérales présentent actuellement des avantages, une large majorité est au moins plutôt d'accord avec les «Bilatérales III» proposées. Environ 10% estiment que les accords actuels avec l'UE présentent des avantages, mais ne seraient pas favorables aux «Bilatérales III». Par ailleurs, ceux et celles qui considèrent qu'il y a actuellement à la fois des avantages et des inconvénients, soutiennent presque tous et toutes les «Bilatérales III».

Graphique 18

Approbation des «Bilatérales III» et de tous ses éléments par évaluation des accords bilatéraux

Supposons maintenant que la Suisse négocie de nouveaux accords avec l'UE qui contiennent tous ces éléments. La Suisse obtiendrait donc des dispositions avantageuses, mais l'UE aussi. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas du tout d'accord avec un tel accord bilatéral entre la Suisse et l'UE?

en % de votants/-es



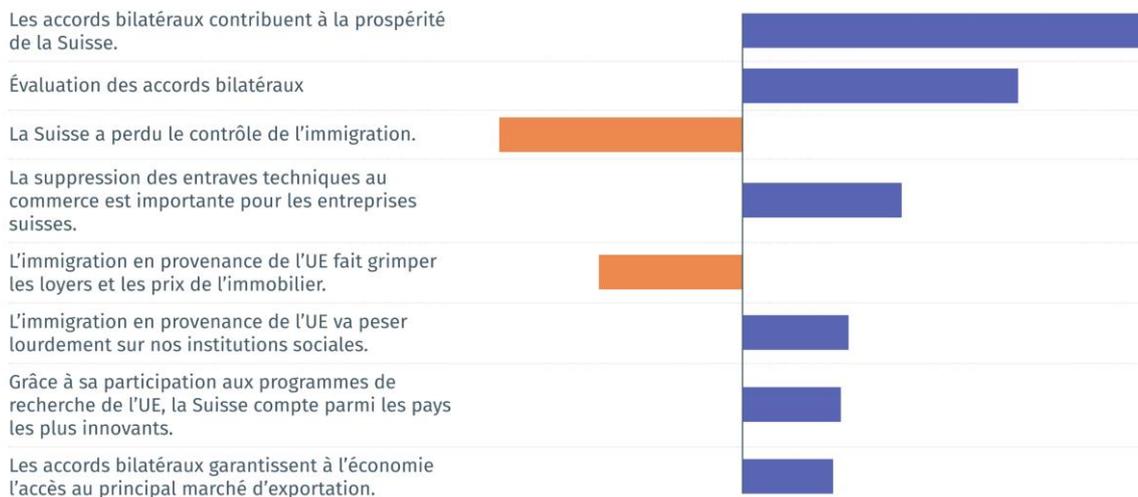
© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

Cette tendance est confirmée par l'analyse de régression: ceux et celles qui sont convaincus par les Bilatérales et de leur influence sur la prospérité de la Suisse soutiennent également les «Bilatérales III». En revanche, ceux et celles qui considèrent en particulier que l'immigration en provenance de l'UE est un problème, sont plutôt opposés aux nouveaux accords bilatéraux.

Graphique 19

Approbation des «Bilatérales III» par arguments concernant les Bilatérales et évaluation des accords bilatéraux

Base du modèle de régression : votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023, Degré d'explication: 38.9%

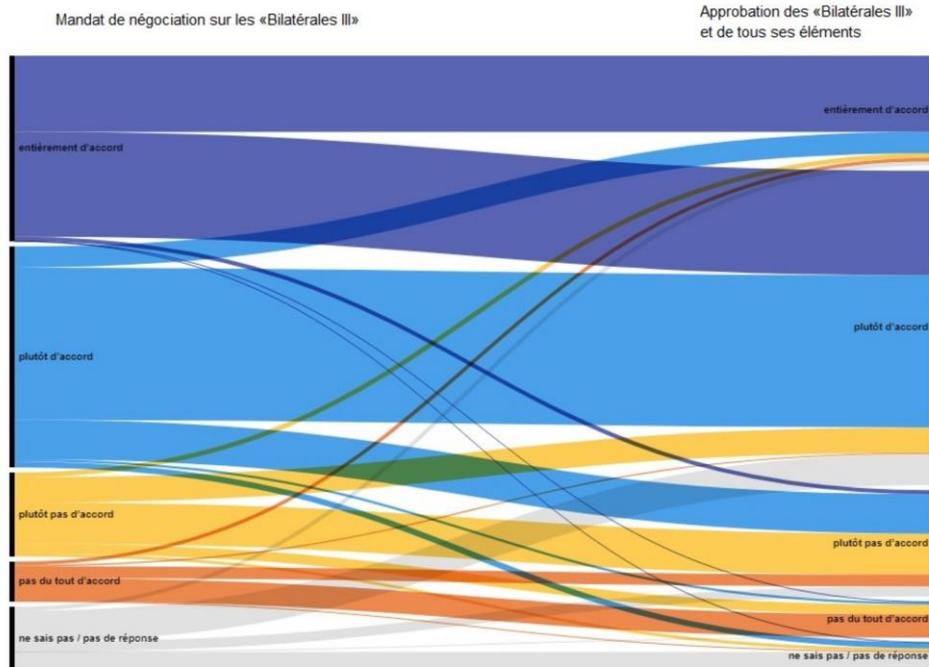
Dans l'ensemble, le niveau d'approbation du mandat de négociation (68% tout à fait / plutôt d'accord) et des «Bilatérales III» (71%) est pratiquement identique. La plupart des personnes interrogées seraient d'accord aussi bien avec le mandat de négociation qu'avec les «Bilatérales III». Environ 8% sont favorables au mandat de négociation, mais pas aux «Bilatérales III», tandis qu'environ 6% rejettent le mandat de négociation, mais sont d'accord avec les «Bilatérales III». Il est frappant de constater que la majorité des votants/-es n'ayant pas pu répondre à la question sur le mandat de négociation approuve les «Bilatérales III».

Graphique 20

Approbation des «Bilatérales III» et de tous ses éléments par mandat de négociation sur les «Bilatérales III»

Supposons maintenant que la Suisse négocie de nouveaux accords avec l'UE qui contiennent tous ces éléments. La Suisse obtiendrait donc des dispositions avantageuses, mais l'UE aussi. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas du tout d'accord avec un tel accord bilatéral entre la Suisse et l'UE?

en % de votants/-es



© gfs.bern, Mandat de négociation avec l'UE, octobre/novembre 2023 (N=1009)

3 Synthèse



À l'automne 2023, on observe que les citoyens et citoyennes suisses sont pro-européens. La part de personnes considérant les Bilatérales comme avantageuses a augmenté de dix points de pourcentage par rapport au printemps, et atteint ainsi un niveau record (68% y voient seulement/plutôt des avantages). Cette perception des avantages est même supérieure à 75% dans tous les partis politiques à l'exception de l'UDC. Pour les électeurs et les électrices, le principal argument porte sur les avantages liés à la libre circulation des personnes. Toutefois, l'immigration fait l'objet de critiques susceptibles d'être majoritaires, lesquelles concernent principalement le coût social ainsi que le prix de l'immobilier et des loyers. En outre, une large majorité considère que des relations solides avec l'UE sont indispensables pour la «petite» Suisse au vu de la concurrence internationale.



Les électeurs et les électrices expriment clairement le souhait d'une re-fonte et d'une stabilisation de la collaboration avec l'UE. L'objectif est de créer des conditions-cadres attrayantes pour la Suisse au niveau économique, et de garantir à l'industrie exportatrice un bon accès au marché européen. Une majorité des deux tiers se prononce en faveur de l'adoption par le Conseil fédéral d'un mandat de négociation pour les «Bilatérales III» sur la base des discussions préliminaires. Seuls les partisans/-es de l'UDC sont divisés sur cette question.



Les «Bilatérales III» envisagées par le Conseil fédéral sont, du point de vue des personnes interrogées, une solution appropriée pour développer les relations entre la Suisse et l'UE. Une large majorité soutient l'idée de stabiliser la voie bilatérale en concluant de nouveaux accords, tout en continuant à décider individuellement des modifications à apporter à l'accord et, si nécessaire, de les refuser. Parmi les éléments concrets, les programmes de recherche de l'UE, les mesures d'accompagnement et la re-fonte des directives relatives aux productions obtiennent les taux d'approbation les plus élevés. La directive sur les citoyens de l'Union est la plus critiquée, mais la position est moins ferme qu'auparavant.



Ceux et celles qui sont déjà convaincus de l'approche bilatérale entre la Suisse et l'UE sont désormais également favorables aux «Bilatérales III» développées. Le fait d'estimer qu'il est temps de passer à l'étape suivante dans la collaboration, et que des points importants ont été améliorés par rapport à l'ancien «accord institutionnel» contribuent également à renforcer le soutien aux «Bilatérales III». Cependant, ces dernières sont rejetées par les personnes qui considèrent que la Suisse fait trop de compromis avec cet accord, et que celui-ci n'est pas réellement un traité entre partenaires égaux. En outre, une vision critique de l'immigration en provenance de l'UE consolide le rejet des «Bilatérales III». Parmi les éléments concrets, on note que l'approbation ou le rejet de la directive sur les citoyens de l'Union, un accord sur l'électricité, et la création d'un

mécanisme de règlement des différends sont les aspects qui influencent le plus fortement l'opinion générale sur les «Bilatérales III».

4 Infobox

- **Mandant:** economiesuisse, Schweizerischer Arbeitgeberverband, Interpharma, Schweizerische Bankiervereinigung, Swissmem
- **Population de référence:** Electeurs suisses maîtrisant l'une des trois langues principales
- **Recueil des données:** Enquête téléphonique (CATI) avec sélection aléatoire de numéros de téléphone fixe (80%) et mobile (20%) pour les électeurs de plus de 49 ans, enquête en ligne dans le panel interne pour les électeurs de moins de 50 ans.
- **Taille de l'échantillon:** Total des personnes interrogées N = 1'009 (DCH: 706, FCH: 243, ICH: 60), (CATI: 556, Online Panel: 453)
- **Pondération:** Pondération dual frame, âge/sexe, langue, type d'habitat, formation, parti et recall Votation AVS 21
- **Erreur d'échantillonnage:** $\pm 3.1\%$ à 50/50 avec une probabilité de 95 %
- **Période d'enquête :** 30. octobre au 15. novembre 2023

5 Annexe

5.1 gfs.bern-Team



URS BIERI

Co-directeur et membre du conseil d'administration de gfs.bern, Politik- und Medienwissenschaftler (lic. rer. soc.), Executive MBA FH in strategischem Management, Dozent am VMI der Universität Fribourg und an der ZHAW Winterthur

✉ urs.bieri@gfsbern.ch

Schwerpunkte:

Themen- und Issue-Monitoring, Image- und Reputationsanalysen, Risikotechnologien, Abstimmungsanalysen, Kampagnenvorbereitung und -begleitung, integrierte Kommunikationsanalysen, qualitative Methoden

Publikationen in Buchform, in Sammelbänden, in Fachmagazinen, in der Tagespresse und im Internet, aktuelle Publikation: Bieri, U et al. Digitalisierung der Schweizer Demokratie, Technologische Revolution trifft auf traditionelles Meinungsbildungssystem. Vdf 2021.



MARCO BÜRGI

Chef de projet

✉ marco.buergi@gfsbern.ch

Schwerpunkte:

Abstimmungen, Wahlen, Issue Monitoring, politische Einstellungen



ALESSANDRO PAGANI

Scientifique de données junior

✉ alessandro.pagani@gfsbern.ch

Schwerpunkte:

Wahlen, Abstimmungen,
Datenanalyse, Programmierungen, Visualisierungen,
Recherchen, quantitative und qualitative Methoden

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Bern
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch

SWISS INSIGHTS
Institute Member

gfs.bern 